SERRALONGUE
notre village

Décembre 2008 *Bulletin municipal N° 51*

Le mot du Maire

Chers Amis,

Au cours de ce deuxième semestre, des résultats encourageants sont venus couronner les efforts de l'équipe municipale mais aussi de certains d'entre vous :

- La commission régionale nous a maintenu la « fleur » qui avait été obtenue en 1998. Elle nous encourage, cependant, à revoir notre système de fleurissement.
- La commission départementale a attribué le 15ème prix des jardins fleuris à Mr Gérard KREBS et le 15 ème prix des balcons et pas de portes fleuris à Mme Solange DUBOIS.
- Sous l'impulsion de Mr René MAGNA, le cadran solaire situé sur le mur de l'église a été reconstruit. Encore un projet que notre « Mr patrimoine » a mené à bien avec la commune.
- La commission des sites qui s'est réunie en préfecture le 6 novembre 2008, a donné un avis favorable au projet de lotissement du « champ des cerisiers ».

Il y a cependant un domaine dans lequel nous ne sommes pas encore assez performants : le tri sélectif.
Le SYDETOM 66 a demandé à l'intercommunalité un complément de 30 000€ pour finir l'année 2008, suite au surplus de tonnage par rapport à ce que nous avions prévu (en hausse par rapport à 2007). Trop de « gravats, bidons de peinture, pots de fleurs, parasols, etc.… » se retrouvent dans les conteneurs à ordures ménagères.
Pour faire face à cette augmentation, le conseil communautaire a décidé d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de supprimer l'exonération et les sacs poubelles. Seules les communes de Serralongue et Lamanère ont voté contre et continueront à distribuer des sacs.
Je vous demande, à tous, de bien vouloir faire un effort concernant le tri des ordures. Une fiche jointe au bulletin vous apportera toutes les informations nécessaires à une optimisation de vos actions.

La plupart des travaux qui étaient programmés en 2008 ont été réalisés :

- La salle polyvalente : chauffage, double vitrage porte d'entée, peinture, toilettes (robinets poussoir d'eau chaude et froide, douche, séparation entre les toilettes de l'école et ceux de la salle, plafond surbaissé), peinture et eau chaude sous le préau pour le comité des fêtes.
- La mise en esthétique des réseaux EDF et France Télécom est terminée.
- Le câblage du défibrillateur est installé dans le hall du « café de la poste », les 10 volontaires sont formés par Jérôme SALMI, pompier à Saint Laurent de Cerdans et nous sommes dans l'attente de l'installation de l'appareil par le service du Conseil Général.

Dès à présent, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé, une bonne et heureuse année 2009.

BON ANY 2009

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH

5ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 06 juin 2008

Travaux du SYDEL :
Enfouissement des réseaux : après la foire, les travaux de tranchée et pose des socles seront faits. La tranchée sera ensuite rebouchée et les travaux ne reprendront qu'en Septembre.
Eclairage public : Il est interdit d'éteindre l'éclairage public : en cas de vol ou d'accident, c'est le Maire qui est responsable. En revanche, on peut faire des économies d'énergies en baissant la puissance des réseaux à partir du coffret départ. C'est la solution qui a été validée sur la nouvelle tranche de travaux Le Village /Can Talrich. Si les résultats sont satisfaisants, cette technique sera élargie au reste du réseau existant.
Délibération : Entretien de l'éclairage public par la régie Electrique Municipale de Saint Laurent : 1533,71€HT pour l'année : 132 point lumineux et éclairage de Noël. Vote à l'unanimité.

Compte rendu SIVOM : Marché à Bons de commandes
73 points de contrôles (regards, égouts..) : prix invariables sur 3 ans. SACER/COLAS et Vallespir construction : 424 465,00€ - FABRE et fils : 456 945,00€
Choix du SIVOM : SACER/COLAS/Vallespir construction.

Compte rendu : Lotissement Communal
Sur le relevé topographique, Mr YESTE s'est rendu compte que les maisons au bas du lotissement étaient dans le talus : infaisable. Il a proposé un nouveau plan. Mr le Maire a fait le tour des principaux intervenants (Bâtiments de France, DDE, …) pour avoir leur avis. Ensemble positif avec une remarque de la DDE qui demande de prévoir des chemins d'accès, des raccordements supplémentaires.

Tour des sources et des captages : le 27/07/08 à 9h00 : le conseil municipal a effectué le tour des sources et des captages (eau).

Arrêtés de stationnement : 2 arrêtés sont pris pour l'interdiction du stationnement sur la place : 21/06/08 et 29/06/08. Il est décidé qu'à compter du 26/06/08, le stationnement sera interdit pour la période estivale. Sauf avis contraire des concitoyens, cette interdiction sera prolongée à l'année.

6ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 septembre 2008

Café communal : Travail sur ce que la Mairie peut racheter sur le mobilier du café. Cela n'était pas prévu au budget mais voir ce que l'on peut transférer. Accord du trésorier mais il faut une délibération et se baser sur les valeurs vénales à partir des factures (Matériel professionnel, mobilier, …). Un avenant au bail avec la liste annexée de tout ce qui est racheté doit être fait. Etude en cours.

Location salle Delos : Un artisan cherche un local pour stocker et faire des vitraux. Proposition de louer la salle Delos pour un loyer de 150€. Conditions à voir => Michel Marquès (Bail/ électricité, conformité, notion de décence (salubrité)…) : peut on le louer en l'état ? Etude en cours.

Réflexion sur le futur lotissement communal : Plusieurs propositions :
1 – accord : tous les terrains acquis : Mairie => Maître d'œuvre
2- Architectes / géomètres qui s'occupent de tout => plus cher mais plus efficace. Accord pour appels d'offres.
Actuellement : 3 demandes d'achat de terrain.

Commune forestière : Association des communes forestières des Pyrénées Orientales demande de cotisation de 59€. Savoir ce qu'ils peuvent nous apporter. En attendant : NON

SATESE : Station d'épuration => rapport bon dans l'ensemble mais quelques soucis liés aux raccordements d'eaux pluviales sur la station d'épuration => arrivée de trop d'eau =>38% en trop => disfonctionnement.

Eclairage à la Forge de Galdarès : demande de nombreux habitants d'améliorer l'éclairage. Accord pour mise en place de 3 lampadaires. De même au « bac Petit » : accord pour mis en place d'un lampadaire supplémentaire.

Gîtes municipaux : La solution de nettoyage par une société extérieure est très satisfaisante. Dans le budget prochain, prévoir quelqu'un qui fasse les entrées /sorties. Gîtes Presbytère : Demande d'achat de sèche linge+robinet douche+mastic aux fenêtres à refaire + rideaux + peinture de l'escalier + papier peint déchiré dans la chambre. Gîtes du musée : chasse d'eau défectueuse + antenne télé intérieure cassée + prévoir un placard pour ranger les alaises jetables.

Appartement communal : problème de mise en conformité de la cheminée : coût = 2140 €. Il faut le faire pour des raisons de sécurité. Accord.

Case Minore : les travaux d'amélioration des eaux pluviales commencent lundi prochain.

Sous préfet : Arrivée d'un nouveau sous préfet : M. Antoine ANDRE, depuis le 1er septembre 2008.

Cadran solaire : remise en état accordée par la DRAC (Direction Régionale Action culturelle) de Montpellier.

Commission nationale des villages fleuris : elle est passée le 08/09/08. En attente de décision.
Faire une proposition par apport à la liste des arbustes de dotation annuelle proposée par le Conseil Général. Voir si des personnes de la commune sont intéressées.

Commission finance de l'intercommunalité : Mercredi 10 septembre 2008 a eu lieu la réunion de reprise. Etaient présents pour Serralongue : Sabine QUINTANA et Richard TENAS. Le Président René ALA a présenté un bilan tendu mais pas dramatique (- 30 000€). Les reversements aux communes sont bloqués depuis mai 2008 le temps de faire le point au niveau financier.
Rappel des principales actions mise en place depuis la création de l'intercommunalité :
2005 : les ordures ménagères / 2006 : + les déchetteries / 2007 : + école de musique et en fin d'année : les Cyberbases.
La CLET se réunira quand toutes les communes auront délibéré pour leurs délégués. Pour Serralongue : fait. Elle devra plancher sur les rentrées d'argent et en particuliers les versements des communes pour l'école de musique : ce qui n'a pas été fait pour 2007 et 2008. CIF : coefficient d'intégration fiscale : -40 000€ pour 2008 du fait de la stagnation des reversements aux communes. Si ceux ci ne diminuent pas, la CCHV est pénalisée au regard du CIF (cas pour 2008). Pour l'améliorer il faut faire des transferts (travail de la CLET). Répercussion CIF que 2 ans après.

Perspectives : faire des économies (proposition de la commission de commencer par supprimer les repas) et encaisser les transferts en retard. Mr ALA propose l'ajout d'une taxe additionnelle : refusé par certains délégués (dont ceux de Serralongue). Pour l'instant, s'en tenir à ECONOMIE et ENCAISSEMENT des transferts.

7ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 octobre 2008

Matériel du Café Communal / Délibération : Dans le cadre des « Bistros de Pays » – Le « Pays Méditerranée » monte le dossier de demande de subvention en association avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.
Un bilan du matériel qui pourrait être racheté à été évalué à neuf puis en valeur vénale. L'avantage pour le village est d'avoir un café avec un équipement de base. **Vote pour.**
Des conseillers demandent le bilan comptable 2007 et la révision du bail ainsi que celle du contrat d'assurance.

Bail de location salle Delos / Délibération : Rajouter un compteur d'eau. Electricité : devis en cours (+ 6 prises 220V, néons,..) pour mise aux normes. Bail au plus égal à 23 mois. Loyer : 150€. **Vote pour.**

Devis cadran solaire / Délibération :

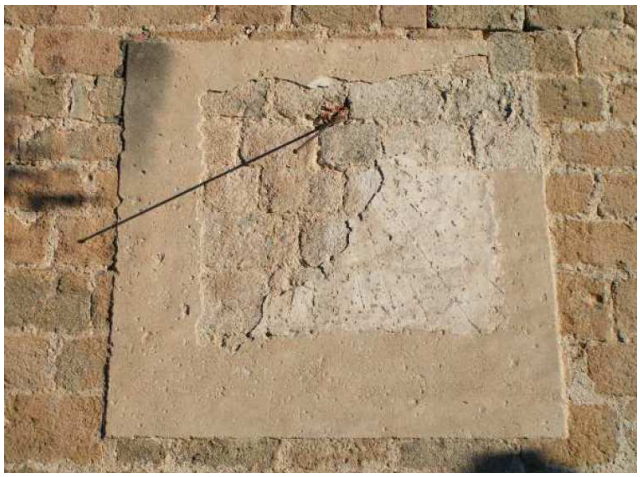

Le cadran solaire avant travaux

Mr Ansel travaille depuis une semaine sur la récréation du cadran solaire de l'Eglise. Il propose une exposition sur les cadrans solaires à la salle de la Mairie le dimanche 12 octobre 2008 à 17h30. Une exposition pour les enfants sera faite à l'école.

Le montant global des travaux de réfection du cadran solaire est de 6350.00€. Délibération a été prise pour payer 3990.00€ et c'est le « Musée médiéval » qui assure le reste du paiement du cadran solaire. **Vote pour.**

Le cadran solaire après travaux

Travaux à prévoir sur les routes communales pour 2009 : Un programme d'entretien des routes communales sera préparé par Jean-Marie BOSCH, Hubert TENAS et Jeannette JEANSON.

Point sur les travaux en cours : Enfouissement de l'éclairage public rue de Can Talrich : pose des lampadaires à venir. Can Cailla : problème d'eau dans les maisons : réparation et pose de raccords extérieurs aux maisons.
Case Minore : travaux effectués. La seule vanne disponible était grippée => arrangée.
Eaux de pluie : divers travaux (Chemin de Can Talrich, Case Minore…)

Compte rendu du Conseil Communautaire : Problème pour l'hôtellerie de petit village pour mise aux normes (coût), de même pour les stations services. Cela entraîne des arrêts d'activités car les investissements sont trop grands. Sur Prats de Mollo, Mr REMEDI a passé la station service en régie communale pour pouvoir faire les investissements demandés.
Situation financière de la CCHV (Communauté du Haut Vallespir) : les sources de revenus sont la taxe professionnelle (TP), la taxe d'ordure ménagère (TEOM), des aides de l'état et autres compensations. La CCHV réfléchi sur la possibilité d'augmenter cette ressource financière : l'augmentation de la TP s'est avérée « inintéressante » après étude.

Un nouveau transfert de compétence serait souhaitable mais lorsqu'il y a transfert, cela revient plus cher que lorsque c'était géré par les communes. !!!

Propositions :

- Suppression de l'exonération de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- Suppression des sacs poubelles : vote : 7 contre 35. Les délégués de Serralongue ont voté CONTRE. Le Conseil Municipal décide de continuer à distribuer les sacs poubelles à SERRALONGUE.
- Revoir les contrats VEOLIA
- Commission des charges transférées : faire remonter tout ce que l'on souhaite voir améliorer.
- Ecole de musique : chaque élève coûte environ 1200,00€ par an
- TPU : les entreprises qui s'installent sont exonérées pendant 5 ans.
- Décisions modificatives diverses.
- La fourrière animale va être désignée à partir du 1er janvier 2009. Transfert des compétences à la CCHV.
- Arrêt du Syndicat de télévision : l'argent va à la CCHV.

Entretien des chemins de randonnées : revalorisation des chemins de randonnées autour du Canigou. Tour de Cabrenç et Pla de la Muga en cours de présentation au conseil Général. D'ici juin 2009, remettre les chemins propres et développer la catalanité (panneaux).
Boucle de village : réunion le 16/10/08 : trouver des randonnées familiales autour du village.

Réunion SYDEL (Syndicat départemental d'Electricité). Au 1er janvier 2009, prévoir les PVR (Plan de voiries réseaux) sur l'ensemble de la commune. Prendre des délibérations le plus rapidement possible sinon on aura des frais supplémentaires. La loi d'octobre 2007 impose de consulter le distributeur.

Banc supplémentaire : Demande de banc supplémentaire sur la route de Can Palat (entre le virage et le transformateur). En commande.

DEFIBRILLATEUR : formation le 11/10/08

Le 11/10/08, Jérôme SALVI, pompier à Saint Laurent de Cerdans formait 10 personnes à l'utilisation du défibrillateur.

Chaque année, près de 40 000 personnes meurent, en France, d'un arrêt cardiaque soudain faute d'une intervention médicale immédiate. La majorité de ces arrêts du cœur est liée à un trouble du rythme cardiaque appelé la fibrillation ventriculaire.
La défibrillation consiste à envoyer un courant électrique dans le cœur pour rétablir un rythme normal : c'est-ce que fait le défibrillateur.

Grâce à cet équipement public, tout témoin d'un accident cardiaque aura les moyens de porter immédiatement secours à la victime afin d'augmenter les chances de survie de celle-ci. Avec le défibrillateur, se trouve une notice expliquant la marche à suivre et la prise en main de l'appareil déclenche simultanément une alerte téléphonique chez les pompiers.

Si un défibrillateur est utilisé pour la réanimation d'une victime dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, celle-ci à **30% de chance** de survivre sans séquelles.

Visite de Madame le député Jacqueline IRLES le 27/09/08

Afin de connaître les préoccupations de chaque village de sa circonscription, Jacqueline IRLES, députée, est venue à la rencontre de l'équipe communale pour évoquer les dossiers sur lesquels la municipalité travaille.
Elle a été accueillie par Mr le Maire Jean-Marie BOSCH et son conseil municipal. Un tour de table des travaux en cours et envisagé a été fait :

- Le réaménagement de la salle polyvalente
- La mise en discret des réseaux EDF et France Télécom,
- La réalisation des périmètres de sécurité du forage et des captages
- La mise en valeur des bâtiments classés que sont les tours de Cabrenç, l'Eglise Sainte Marie et le conjurador.

LISTE DES DELIBERATIONS Juin à Décembre 2008

N°518	Délégué Syndicat de Télévision	06/06/2008
N°519	Entretien des gîtes ruraux	06/06/2008
N°520	Loyer des gîtes 2008-2009	06/06/2008
N°521	Subvention protection Animale Vallespir	11/07/2008
N° 522	Formation CACES FIGA Jordan	11/07/2008
N°523	Décision modificative N° 01	11/07/2008
N°524	Virement de Crédits N°01	11/07/2008
N° 525	Camion benne Ordures Ménagères	11/07/2008
N°526	Délégués CLET	11/07/2008
N°527	Cadran Solaire	12/09/2008
N°528	Pépinière Départementale 2008-2009	10/10/2008
N°529	Achat matériel du Café Communal	10/10/2008
N°530	Location de local Bail dérogatoire	10/10/2008
N° 531	Adhésion des communes de la cote Vermeille au SIVU	10/10/2008
N° 532	Virements de crédits N°02	10/11/2008
N° 533	Statuts de la Communauté –Fourrière Animale-	10/11/2008
N° 534	Concours du Receveur Municipal –Attribution d'indemnités	10/11/2008

GESTION DES DECHETS

Les communes ont confié la gestion des déchets à la Communauté de Communes du Haut Vallespir. Cette gestion est devenue complexe depuis que les organismes publics et les individus ont pris conscience qu'il est essentiel pour la protection de l'environnement et la santé publique de disposer des ordures de la manière la moins dommageable.

Pour respecter ces objectifs de salubrité publique, les anciennes décharges ont été fermées et remplacées par une collecte sélective des déchets et par la création de déchetteries.

Trois catégories de containers sont mis à votre disposition : ceux pour les matières recyclables : verre d'une part; papier/plastique/métal d'autre part; enfin ceux pour les ordures ménagères.

Que peut-on mettre dans chacun d'eux ?

Dans ceux pour le verre: les bouteilles vides sans les bouchons et les bocaux de verre sans les couvercles. **On NE peut PAS y mettre** des débris de vitrages, des ampoules électriques, des tubes fluorescents ou de la vaisselle (faïence, porcelaine).

Dans ceux pour les autres matières recyclables : le papier, le carton, les contenants de plastique, les contenants en carton, les boîtes de conserve en métal, **les « sprays ». Les sacs de plastique (sacs d'épicerie) ne sont pas recyclables**.

Enfin dans les containers de couleur marron : les ordures ménagères.

Si vous devez vous débarrasser d'encombrants, une collecte est assurée tous les 1° Jeudis du mois. Il faut tout simplement appeler la mairie pour s'inscrire et le camion de la commune viendra à domicile. Tout ce qui doit être emporté doit être déposé sur le trottoir le jour de la collecte.

En tout temps vous pouvez porter des déchets à la déchetterie pendant les heures d'ouverture. Un employé vous indiquera dans quelle benne les jeter. Les déchets de nourriture ne sont pas admis à la déchetterie.

DECHETTERIE DE L'ALZINE : du lundi au samedi inclus : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / le dimanche : de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PRATS : mardi et jeudi: de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / le samedi : de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE SAINT LAURENT : lundi/mercredi/vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / le samedi : de 13h30 à 17h30.

Si vous devez vous débarrasser de gravats, vous devez les porter à la déchetterie. Il faut noter que les déchets de plâtre ne doivent pas être mélangés avec ceux de ciment : ils prennent un chemin différent lorsqu'ils quittent la déchetterie.

Les matières lourdes : gravats, terre, troncs d'arbre ne doivent jamais être mis dans les containers parce que ceux-ci ne sont pas conçus pour supporter de grands poids : ils risquent de se casser au niveau des roues.

Quel chemin prennent les déchets ?

Ceux qui sont recyclables sont acheminés par le SYDETOM (syndicat qui s'occupe du recyclage) vers une usine de tri puis réutilisés sous diverses formes. Par exemple, les bouteilles vides en verre sont fondues et de nouvelles bouteilles sont fabriquées puis vendues à la maison Perrier.

Concernant les déchets verts, si vous désirez fabriquer vous-mêmes du compost, des composteurs sont disponibles à la Mairie au coût de 10 euros.

A partir du 1er octobre, si les vents soufflent à moins de 40km/h, vous pouvez aussi brûler les déchets verts à l'extérieur, pourvu que vous ne molestiez pas les voisins.

Il reste les ordures ménagères. Elles sont acheminées à Céret et, de là, sont transportées à l'incinérateur de Calce à un coût de 130 euros la tonne. Vous comprenez pourquoi il est très important de recycler au maximum et de ne rien mettre d'autre que des ordures ménagères dans les containers marron. Les déchets de recyclage et les déchets verts ne représentent aucun coût supplémentaire après leur collecte, contrairement aux ordures ménagères. La maîtrise du taux de la taxe d'enlèvement des ordures dépend donc beaucoup de l'effort que chacun d'entre nous fait pour limiter la quantité d'ordures ménagères.

Certains déchets ne peuvent être mis dans aucun container au bord des rues. Il s'agit des produits chimiques tels que peinture, huiles de vidange, etc... Vous êtes priés de les apporter à la déchetterie.

Les médicaments non utilisés doivent être retournés à la pharmacie tandis que les déchets médicaux tels que seringues, aiguilles doivent être placés dans des boîtes collectrices spéciales distribuées gratuitement sur prescription par les pharmacies. Il est essentiel, lorsque vous déposez ces boîtes à la déchetterie, qu'elles soient fermées en utilisant le mécanisme de fermeture définitive prévu par le fabricant du récipient. La sécurité des employés de la déchetterie en dépend.

Vous vous demandez peut-être si le container qui est près de chez vous est réservé aux maisons qui sont proches ? Tout résident de la Communauté des Communes peut utiliser n'importe quel container du territoire et en aucun cas ils ne peuvent être conservés sur des terrains privés. Par contre, si quelqu'un a, occasionnellement, beaucoup de déchets, il est invité à les porter à la déchetterie (sauf pour les déchets de nourriture) plutôt que de monopoliser tous les containers du voisinage.

Evidemment, il est interdit de jeter des déchets en dehors des containers ou des déchetteries. Les peines encourues par les contrevenants sont sévères : si les déchets sont apportés sans l'aide d'un véhicule : une amende de 2è classe (35€). Par contre, s'ils sont apportés à l'aide d'un véhicule, l'amende est de 5è classe (1500€) et le tribunal peut ordonner la saisie du véhicule. Si une personne morale (entreprise) est responsable de la contravention, l'amende est quintuplée.

Enfin, une dernière remarque: il arrive régulièrement que des demandes soient faites pour ajouter des containers, en enlever, les déplacer. Les employés de la Communauté sont ainsi obligés d'arbitrer entre les différentes demandes et, lorsque celles-ci sont contradictoires, ils ne peuvent satisfaire tout le monde. Dans ce cas, vous êtes invités à faire preuve de compréhension.

RAPPELEZ- VOUS : APRÈS LEUR COLLECTE, LES DÉCHETS D'ORDURES MÉNAGÈRES VOUS COÛTENT **130 EUROS LA TONNE**
LES DÉCHETS DE RECYCLAGE OU VERTS NE VOUS COÛTENT RIEN

DU COTE DES ASSOCIATIONS ….

Renouvellement de l'association « La Truite du Castell » :

Après l'assemblée générale du samedi 11 octobre 2008 au cours de laquelle les nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, une nouvelle assemblée générale était convoquée le samedi 15 novembre 2008. L'ordre du jour comportait notamment le renouvellement des membres du conseil d'administration (10 membres élus dont : Jean-Paul CAPALLERA, Eric GUYAUX, Simon GUYAUX, Jeannot JUANOLA, Robert JUANOLA, Jean-Pierre JUANOLE, Benjamin MARGALEF, Jean RAMON, Roger VILLELONGUE et Jean-Claude WILMOTTE) et l'élection d'un nouveau bureau ainsi composé :

Président : Jean-Pierre JUANOLE
Vice Président : Jean-Paul CAPALLERA
Trésorier : Robert JUANOLA
Secrétaire : Simon GUYAUX

Nettoyage des berges le 6 avril 08

Le Président est délégué de droit à l'assemblée générale de la Fédération Départementale pour les élections qui auront lieu à Perpignan le 22 mars 2009, aucun candidat local pour un poste d'administrateur.
Au cours de cette réunion, le problème rencontré par l'AAPPMA voisine de St.Laurent-de-Cerdans, qui n'a pas pu renouveler un bureau, a été évoqué.
Les membres présents, à l'unanimité, ont accepté de suppléer cette cessation d'activité par la reprise du point de vente de St.Laurent-de-Cerdans et de participer, en liaison avec l'ancien Président Jean BOSCH aux opérations d'alevinage sur l'ensemble du territoire communal.

Pêche électrique le 18 juillet 08

Amis pêcheurs cette année vous pourrez obtenir votre permis de pêche 2009 sur les points de vente suivants :
Serralongue : Café de la Poste chez Caroline HINSBERGER, 16 rue de la Poste, tél 04 68 22 26 08,
St.Laurent de Cerdans : Presse Loto chez Solange SABA, 35 avenue Jean Jaurès, tél 04 68 39 50 92.
D'autres points ont été évoqués au cours de la réunion (nettoyage des berges, pêches électriques, réserves, alevinages, etc …)

Bibliothèque municipale :

Le bibliobus département du conseil Général laisse de nouveaux livres lors de sa tournée biannuelle.

Pour tout renseignement et toute distribution de livres, merci de contacter Mme Solange DUBOIS au 04.68.39.62.21

Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative a repris ses activités après deux ans de sommeil.

Une nouvelle équipe met en place des manifestations pour faire vivre le village et continuer dans son essor touristique.

Un objectif déjà atteint est l'organisation du 1er Marché de Noël le 14 décembre 2008, cette nouvelle Fête du village avec ses 22 Exposants et ses Animations du Terroir devrait attirer grand monde du Haut Vallespir et au delà.

A la bonne saison, sur un week-end, un deuxième objectif est le Mini Parc d'Attraction installé sur le parking avec des activités telles que :

"Le Ventrigliss" (sur une pente savonneuse...), "Le Bourricot Têtu" aves 4 Adversaires contre un Cavalier sur l'âne à faire tomber, "La Joute" (avec 2 Adversaires qui poussent à se faire tomber...). Pendant ces jeux les entrées seront gratuites.

Le Syndicat d'Initiative organisera la « Foire de la St Jean », en parfaite harmonie avec le nouveau Comité des Fêtes, les rôles distribués à chacun et chacune étant dans un consentement bien partagé.

Le Bureau :

Président : Léonce OLIVE — Vice Président : Daniel BORREILL - Jean Marie SERDANE
Secrétaire: Jeannette JANSON — Secrétaire Adjointe: Nadine MARCONI
Trésorier: Jean Pierre JUANOLE — Trésorier Adjointe: Caroline HINSBERGER

Le Conseil d'Administration

Président d'Honneur : Jean Marie BOSCH — Membre de Droit : Sabine QUINTANA

Membres Actifs : Richard TENAS, Jean Luc LLENSE, Pierre HINSBERGER, Jean Michel HINSBERGER, Jérôme MOLI … Cette liste officielle pour les déclarations Préfectorales n'est pas limitative.

En ce sens, des Villageois et Villageoises ont déjà participé aux organisations et travaux du Syndicat d'Initiative : qu'ils en soient ici remerciés.

Comité des fêtes :

Le samedi 1er novembre 2008 s'est tenue l'assemblée générale avec, à l'ordre du jour, l'élection du nouveau bureau :

- Président : Richard TENAS — Vice-Président : Aurélien GUYAUX
- Trésorier : Julien TORRAILLES — Trésorier adjoint : Nadine MARCONI
- Secrétaire : Sabine QUINTANA — Secrétaire adjoint : Laure MARQUES

Vote à bulletin secret sur demande du président sortant :
Vote pour : 13 - Vote blanc : 3 - Vote contre : 2 - Abstention : 1
Rentrées de nouveaux membres : Jean Luc LLENSE – Camille DOMINGUEZ – Véronique VENULETH – Christelle MOLI – Jérôme MOLI – Julien OLIVE – Marion ROUSTANY – Joan ROUQUAIROL – Candy CHALLET – Julien RAUNIER

Le programme des festivités de fin d'année 2008 et de 2009 a été abordé. Il reprendra avec la rifle le samedi 27/12/08, les feux de la Saint Jean (avec préférence pour revenir à la formule d'avant où chacun amène ce qu'il veut pour partager le pot de l'amitié), les festivités du 14 juillet (grillade et feux d'artifices), la « festa major » du 14 au 16 août 2009 et enfin la « gambamoulade » le samedi 22/08/09. Concernant la « foire de la Saint Jean », elle sera organisée par le Syndicat d'Initiative, avec la participation du Comité des fêtes.

Le samedi 08/11/08 a eu lieu la réunion du bureau pour l'organisation de la rifle de fin d'année.
La prochaine Assemblée Générale se déroulera le 27/12/08 à 14h à la salle polyvalente de Serralongue.

Les amis du Musée Médiéval :

Les restes d'un cadran solaire paraissaient encore il y a quelques temps sur l'Eglise de Serralongue. Seul le style devant marquer le temps de son ombre, était encore en place. Datant probablement du 19ème siècle, comme quelques cadrans de facture semblable alentours, sa décrépitude tranchait singulièrement avec la beauté de l'Eglise et du site en général. C'est là, certainement la raison pour laquelle les « Amis du Musée de Serralongue », dont Mr MAGNA est le Président, ont fait une demande en restauration. Cette dernière déposée avec le soutient de la Mairie, c'est vue récemment accordée par les bâtiments de France. Le travail qui est en fait une re-création, a été confié à Jean-Michel ANSEL, spécialiste en cadran solaire et membre d'une commission au seing de la société astronomique de France. Venant de la Sarthe notre « cadrannier-gnomoniste » a donc restitué le vénérable cadran tel qu'il a certainement été réalisé à l'époque. C'est donc à nouveau le temps solaire Vrai qui rayonne sur la belle Eglise. Jean-Michel ANSEL en a profité pour offrir une matinée pédagogique sur le thème de l'astronomie aux élèves de l'Ecole publique. Ainsi le temps Vrai n'a plus de secret pour eux et c'est avec plaisir que tous se retrouveront aux beaux jours pour l'inauguration officielle.

Le « Club de gym » :

Le « Club de gym » est toujours présent, et ce, depuis plusieurs années. Il continue avec ses fidèles adhérents et 2 moniteurs : Mme Claudine CHOPIN et Mr Hubert BOUILLOT. Les cours dispensés vont du renforcement musculaire à la décontraction en passant par les assouplissements. Ils ont lieu à la salle polyvalente tous les mardis et jeudis à 18h00.

Le bureau est composé tel que :

Présidente : Mme Solange DUBOIS Trésorière : Mme Claude BOSCH Secrétaire : Mr Alain DUBOIS

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Solange DUBOIS au 04.68.39.62.21.

Les parents d'élèves :

Le samedi 13 décembre 2008 a eu lieu la rifle de l'école de Serralongue. Vous avez été nombreux à venir et les parents d'élèves vous en remercient ainsi que toutes les personnes qui ont fait un don à titre privé ou professionnel.

Le lundi 15 décembre 2008, les élèves de l'école ont assistés à un beau spectacle avec le conteur «Vieulou», avant d'être récompensés par le Père Noël pour une année scolaire bien remplie .....

La Chasse :

Bilan de la battue au sanglier à mi-décembre

Après quarante quatre battues effectuées, 85 sangliers ont été prélevés par nos chasseurs dont 30 mâles et 55 femelles. Si l'on compare à la même date de l'année dernière, ce sont 15 sangliers de moins au tableau et un poids moyen très inférieur (37 kg contre 45 kg l'année dernière).

Il faut dire que les chasseurs ne font pas « mouche » à tous les coups, on comptabilise 20 sangliers blessés et 80 manqués.

La fréquentation des jours de battue (mercredi, samedi et dimanche) est très assidue cette année avec une moyenne de 28 chasseurs par battue, la preuve d'une bonne ambiance et d'un bon esprit de camaraderie.

Pour le chevreuil, le plan de chasse comportant 10 bracelets est presque atteint avec 4 mâles et 5 femelles prélevées.

Ce dernier samedi, les chasseurs de l'équipe de Serralongue étaient invités par nos amis de Lamanère pour une battue commune sur le secteur de « La Bague de Bordellat » : 9 Sangliers et 2 chevreuils ont été tués au cours de cette battue.

A la mi-journée, l'ensemble des participants se sont retrouvés autour d'un repas préparé par Martine dans la salle polyvalente de Lamanère.

Félicitations à nos amis de Lamanère pour l'organisation de cette journée, à l'année prochaine pour une invitation à Serralongue.

ILS NOUS ONT QUITTES ….

En ce deuxième semestre, nous ont quittés : Isidore MATHEU, Carmen BOADA, Thérèse IGLESIAS, Le Père Fernand HENNECART, Marguerite PUIGMAL. Encore toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs.

NAISSANCES

Léandre au foyer de Mélanie et Jean-Michel. Félicitations aux parents, à la jeune grand-mère Colette et arrière-grand parents Raymonde et Gérard KREBS.

Clément est venu rejoindre Camille au foyer de Magali et François. Félicitations aux parents, grand parents Marie-Laurence et Francis BOSCH et aux arrières grands-mères Juliette BOSCH et Monique PICAMAL.

Pierre au foyer de Marie-Cécile et Frédéric. Félicitations aux parents, grands-parents Claude et Jean-Marie BOSCH et à l'arrière grand-mère Juliette BOSCH.

Maxime, frère de Charline au foyer d'Agnès et José. Félicitations aux parents et aux grands-parents Hélène et Yves LAGARDE.

Joan au foyer de Maud, Jérôme et Jordi. Félicitations aux parents, aux grands-parents Jacqueline et Jean-Pierre JUANOLE et aux arrières grands parents Etienne et Anna BERGES de Prats de Mollo.

AGENDA

Festivités	Dates	Activités
Rifle de l'Ecole	Samedi 13 décembre 2008	Nombreux lots
Marché de Noël	Dimanche 14 décembre 2008	22 exposants et repas « Ollade »
Noël de l'Ecole	Lundi 15 décembre 2008	Spectacle et distribution de livres
Rifle du comité des fêtes	Samedi 27 décembre 2008	Nombreux lots (1/2 veau, paniers garnis..)
Galette des rois / Goûter des aînés	Samedi 10 janvier 2009	Rifle des aînés
Carnaval	Mars 2009	Animations
Rallye du Vallespir	Avril 2009	Course automobile
Cérémonie du 8 mai 1945	8 mai 2009	Commémoration Apéritif offert par la Municipalité
Fête de la musique	21 juin 2009	Animations
Feux de la Saint Jean	23 juin 2009	En soirée : Feux de la Saint Jean au Conjurador. Pot de l'amitié avec participation de chacun (comme par le passé).
Foire de la Saint Jean	28 juin 2009	Artisanat - Produits régionaux Bénédiction des mulets

DIVERS

Halloween 2008 :

L'engouement pour Halloween semble s'étioler de manière générale dans notre hexagone … mais pas à Serralongue en ce mois d'octobre 2008.

Nos jeunes serralonguais ont été très fervents cette année encore, pour la soirée d'Halloween organisée par le « Café de la Poste ».

Ils avaient rendez-vous avec Caroline pour se faire maquiller avant de partir faire le tour du village à la recherche de bonbons, gâteaux et autres friandises.

La « récolte » a été bien fructueuse et équitablement répartie entre chacun.

Bravo à tous pour votre participation, vous les « enfants » pour votre enthousiasme et vous « les plus grands » qui les accueillez si bien, pour cette soirée chaleureuse malgré la température extérieure !!!

Le bus à 1 € : Comment ça marche ?

Les tickets sont disponibles :

- dans les bus du Conseil Général ou les bus scolaires,
- à la gare routière départementale,
- à la direction des transports,
- dans les bureaux des entreprises de transport.

Les trajets sont valables 2h avec correspondance sur l'ensemble du réseau du Conseil Général et des transports scolaires.

Pour Serralongue, les départs se font avec les bus scolaires dans la mesure des places disponibles (pour les horaires : se renseigner auprès de l'entreprise TENAS Voyages au 04.68.39.60.71).
Un ticket à 1€ vous sera remis dans le bus scolaire et sera utilisable pour la correspondance avec le bus du Conseil Général à la Forge d'el mitg, à Arles sur Tech ou à Saint Laurent de Cerdans.

Vous pouvez prendre le bus du Conseil Général au départ du Tech mais le trajet Serralongue/Le Tech devra être fait par votre propre moyen.

Une fiche avec les horaires des bus du Conseil Général est à votre disposition à la Mairie.

Le Marché de Noël :

Dimanche 14 décembre 2008, le syndicat d'initiative organisait le :

1er Marché de Noël de Serralongue

.... sous la neige !!!!

... ce qui n'a rien enlevé au charme de cette belle animation.

Une dizaine de courageux exposants s'étaient déplacés malgré les conditions climatiques.

A midi, une excellente « OLLADA » était préparée par l'équipe du Syndicat d'Initiative.

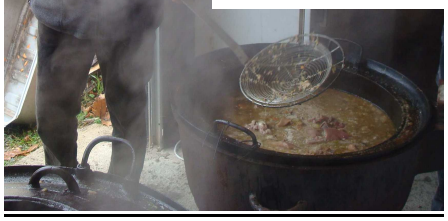

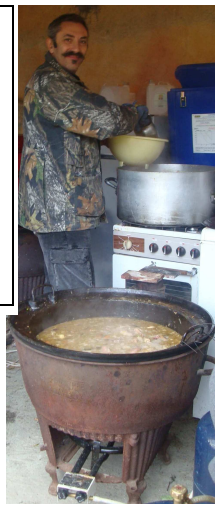

Félicitations au Président Léonce OLIVE, aux membres, à toutes les personnes qui ont aidés, aux commerçants du village pour leur participation, aux exposants et à tous pour votre soutient pour ce premier marché de Noël à Serralongue !!!!

Le Maire,

Les adjoints,

Les conseillers Municipaux, et

Le personnel communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,

Et vous présentent, d'ores et déjà,

leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2009.